

No 44.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES
DU CANADA

SEANCE DU LUNDI, 3 NOVEMBRE 1919.

PRIÈRES.

Sir George Foster, pour Sir Henry Drayton, l'un des membres du Conseil privé du Roi, transmet un message de Son Excellence le Gouverneur général, lequel est lu par M. l'Orateur comme suit:—

DEVONSHIRE.

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des Communes le budget supplémentaire des sommes requises pour le service du Canada pour l'année expirant le 31 mars 1920, et conformément aux dispositions de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord de 1867, il recommande ce budget à la Chambre des Communes.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,

OTTAWA, 3 novembre 1919.

Sur motion de sir George Foster, les dits message et budget supplémentaire sont référés au comité des Subsidés.

M. Glass, pour M. Steele, du comité des Bills Privés, présente le troisième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a eu sous considération le Bill E (No 39) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à John Robert Stephenson Carson", et a convenu de le rapporter sans amendement.

M. Maclean (Halifax), l'un des membres du Conseil privé du Roi, pour M. Ballantyne, met devant la Chambre,—Amendement aux règlements de la radiotélégraphie No 88: Nationalité des postulants pour certificats d'aptitude en radiotélégraphie.

M. Burrell, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Copie du rapport de la Commission royale nommée pour faire une enquête sur la décision prise au sujet du noviciat de Saint-Stanislas à Guelph, Ontario.